



BISSCHOPPENCONFERENTIE VAN BELGIË

Guimardstraat 1 – B-1040 Brussel

+32 (0)2 507 05 93 • ce.belgica@interdio.be

CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE BELGIQUE

rue Guimard 1 – B-1040 Bruxelles

ROGER VANGHELUWE RECONDUIT À L'ÉTAT LAÏC

21/03/2024 – Le pape François a laïcisé l'ancien évêque de Bruges, Roger Vangheluwe. C'est ce que le nonce apostolique pour notre pays vient de nous annoncer ce 21 mars.

Les évêques de Belgique l'avaient demandé à plusieurs reprises ces dernières années. Les évêques de notre pays ont toujours considéré, avec les victimes d'abus et beaucoup d'autres personnes dans notre société, qu'il était honteux que Roger Vangheluwe ait pu rester officiellement évêque et prêtre, malgré des mesures très restrictives mises en place depuis sa démission forcée.

Les évêques ont de nouveau demandé la laïcisation en octobre 2023. Ils ont exhorté Vangheluwe à la demander lui-même et ont réintroduit son dossier canonique auprès des autorités du Vatican. Ce dossier comporte la déclaration d'une victime qui a récemment témoigné de manière formelle contre Vangheluwe.

Le pape François a donc reconduit l'ancien évêque de Bruges à l'état laïc.

Un grand respect

Les évêques expriment leur grand respect envers les victimes. Elles ont trouvé le courage et la force de dénoncer leur agresseur. Leur exemple a inspiré de nombreuses autres victimes qui, à leur tour, ne laisseront plus leur agresseur impuni. Les évêques espèrent que cette laïcisation pourra aider les victimes à se remettre de ces abus qui les marquent si profondément, elles et leurs proches, pour la vie.

La laïcisation de Roger Vangheluwe signifie qu'il peut maintenant, en principe, aller où il veut. Toutefois, il a été convenu avec l'abbaye où il réside à ce jour qu'il peut continuer à y séjourner dans l'isolement. Les évêques ont insisté pour qu'il le fasse effectivement.

Les évêques de Belgique
Bruxelles, le 21 mars 2024

SERVICE DE PRESSE ET D'INFORMATION DE LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES DE BELGIQUE